Cour
F 20
2471

COPIE

DE L'ADRESSE

DES CITOYENS DE MARSEILLE ;

À la convention nationale, en date du 17 mars 1793, l'an 2me. de la République française.

MANDATAIRES infidèles, vous qui vouliez l'appel au peuple !

Votre perfidie est à son comble ; trop long-tems déjà, vous avez occupé le poste honorable que vous étiez indignes de remplir, et où vous ne restez, que dans le coupable espoir de perdre la République dans son berceau. Mais vainement vous attendez

M.L.W 4633

le succès de vos sourdes manœuvres et de vos secrètes intelligences avec les tyrans conjurés contre nous.

Ce revers passager que nous devons à votre trahison, ne tend qu'à creuser le tombeau des traîtres, à réveiller dans nos cœurs républicains, loin de les abattre, cette mâle énergie d'un peuple qui veut sa liberté.

Fuyez de cette enceinte sacrée que vous avez souillée tant de fois de votre souffle impur ; laissez aux seuls amis du peuple le soin de faire son bonheur.

Sections, corps administratifs, assemblée populaire, toute la cité de Marseille, enfin, vous déclare que vous avez perdu sa confiance, et qu'elle vous dénie pour ses représentans ; elle ne peut faire un plus salutaire usage de son droit particl de souveraineté, que de vous ordonner de vous retirer. Nous ne reconnoissons de convention nationale, que cette Montagne tutélaire qui doit, avec nous, sauver la patrie.

Fuyez, lâches et perfides mandataires, ou craignez de ressentir les premiers, le glaive vengeur d'un peuple républicain qui se lève pour la dernière fois, et qui jure de vivre libre ou de mourir pour la défense de ses droits.

Suivent les adhésions des vingt-quatre sections et de tous les citoyens.

Pour copie, *collationné*, *signé*, Pierre Peyre Ferry, Pierre Trahan.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

COPIE DE LA LETTRE

Écrite aux quarante-huit sections de Paris, aux jacobins, aux cordeliers, aux fauxbourgs St.-Antoine et St.-Marceau, par la société des amis de la liberté et de l'égalité de Marseille, en date du 17 mars 1793, l'an 2^me^. de la République française.

CITOYENS, FRÈRES ET AMIS,

ET nous aussi, nous sommes de la Montagne ; les sans-culottes, vrais républicains de Marseille, se sont levés. Organes de leurs frères du Midi, ils vous annoncent qu'ils sont armés comme vous ; hommes du 14 juillet, du 10 août et du 21 janvier, pour exterminer les traîtres et les appelans au peuple, réunissez-vous, et déclarez à la convention, que les républicains et les sans-culottes ne reconnoissent pour leurs vrais représentans, que les députés de la Montagne ; qu'ils jugent traîtres à la nation et dignes de tous les supplices ceux qui ont appelé au peuple dans le jugement de Capet. Prononcez-leur, en notre nom, au vôtre, l'arrêt du peuple souverain ; décrétez que ces traîtres et ces scélérats ne doivent plus s'occuper de place auprès des députés de la sainte Montagne.

632

Levez-vous, armez-vous, chassez ces infames du milieu de vous, et punissez-les. La Montagne ainsi purifiée ne peut faire que de bonnes lois, nous donner une constitution, et sauver, pour toujours, la République. Nos sections assemblées, nos sociétés affiliées nous envoient leur adhésion ; à ce vœu irrévocable, vous aurez, sans doute, opéré le changement des ministres et des généraux prévaricateurs.

Les membres du bureau de corrrespondance.

Pierre Trahan ; *président* ; Pierre Peyre Ferry, André cadet Tratets.

De l'imprimerie patriotique et républicaine, rue Saint-Honoré, n°. 355, vis-à-vis l'Assomption.